



Ville de Cerny

Essonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2026

Date de convocation : 17 avril 2026

Date d'affichage : 17 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 24

Nombre de conseillers votants : 27

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois avril à 19 h 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Marie-Claire CHAMBARET, Maire, à la suite de la convocation adressée le 17 avril 2026.

Étaient présents : Marie-Claire CHAMBARET, Rémi HEUDE, Alain PRAT, Cynthia TRIMBOUR, François LACOMME, Bernard JACQUET, Patrick VELAY, Laurent MAUGÈRE, Nadine-Françoise MAUGÈRE, Patrick MIKOLAJCZAK, Bruno PASTRE, Patrick DORÉ, Christèle DEVERGNE, Magali LAJOUX, Olivier CARNOT, Agnès MERZ, Annabella CADET, Stéphanie MITTELETTE-ROUISSI, David RODRIGUES, Chrystelle LEPAGE, Aurélie CASTANAR, Laura SALIS, Matteo CANTAREL, Timoté FRANCE.

Ont donné pouvoir : Sylvie BARBERI à Marie-Claire CHAMBARET
Laurie FILLÂTRE à David RODRIGUES
Constance GUEY à Timoté FRANCE

A été désignée Secrétaire de séance : Mme Nadine-Françoise MAUGÈRE

N° 2026 / III / 16 – 5.7 SMOYS – Adhésion de la commune d'Abbeville-la-Rivière

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.5211-20,
VU l'arrêté inter préfectoral n° 2022-PREF-DRCL-397 du 10 octobre 2022 portant modifications statutaires du Syndicat mixte d'énergie Orge Yvette Seine (SMOYS),
VU l'arrêté inter préfectoral n° 2025-PREF-DRCL-268 du 24 septembre 2025 portant adhésion au SMOYS des communes de Cerny et Orveau au titre de la compétence en matière d'organisation et de fonctionnement du service public de la distribution de gaz et adhésion de la commune de Mespuits au titre de la compétence en matière d'infrastructures de recharges de véhicules électriques et hybrides rechargeables,
VU la délibération n° 2026/09 du Comité syndical du SMOYS du 4 février 2026 acceptant la demande d'adhésion de la commune d'Abbeville-la-Rivière au SMOYS au titre de la compétence « Mobilité électrique » définie comme compétence relative aux IRVE, réceptionnée en date du 14 mars 2026,
CONSIDÉRANT que l'adhésion de la commune d'Abbeville la Rivière relève d'une extension du périmètre suivant l'article L.5211-18 du CGCT,
CONSIDÉRANT que les collectivités membres du SMOYS doivent délibérer afin d'approuver distinctement l'adhésion d'Abbeville-la-Rivière au syndicat,

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer sur la modification de périmètre envisagée, à compter de la réception de la délibération du SMOYS s'y rapportant,
L'exposé ayant été entendu,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE l'adhésion de la commune d'Abbeville-la-Rivière au Syndicat Mixte Orge Yvette Seine (SMOYS),

MANDATE le Président du SMOYS pour solliciter Mesdames et Messieurs les Préfets de l'Essonne, de Seine-et-Marne, du Loiret et du Val de Marne afin d'arrêter, en conséquence, le nouveau périmètre du SMOYS par arrêté inter préfectoral.

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents.

Marie-Claire CHAMBARET,
Maire de Cerny



The image shows a handwritten signature in black ink that reads "Chambaret". The signature is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRE DE CERNY" at the top, "Essonne" at the bottom, and two small stars on either side of the bottom text.

Publié le : 27/04/2026